Délibération portant création d’un emploi non permanent

Accroissement saisonnier d’activité

(article L. 332-23.2° du Code général de la fonction publique)

(ex-article 3-I.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 abrogée)

Le ………………(date), à ………………(heure), en ………………………………………(lieu), se sont réunis les membres du Conseil Municipal (ou autre assemblée), sous la présidence de ………………………,

Etaient présents : …………………………………………………………

Etaient absent(s) excusé(s) : ………………………………………………

Le secrétariat a été assuré par : ……………………………………………

Le Conseil municipal/syndical….de………

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment l’article L. 332-23.2 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu’il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d’activité à savoir ……………………………………(exposer le motif de recrutement de l’agent contractuel) ;

Sur le rapport de Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création d’un emploi non permanent de ………………………. au(x) grade(s) de …………………………………… pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d’activité pour une période de …………………… (6 mois maximum pendant une même période de 12 mois) allant du ………………… au ………………… inclus.

Cet agent assurera des fonctions de …………………………………à temps complet (ou à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de …………………………).

(Eventuellement) Il devra justifier ………………………………… (mentionner les conditions particulières exigées des candidats tels que le niveau scolaire, la possession d’un diplôme, une condition d’expérience professionnelle).

(Eventuellement) La rémunération de l’agent sera calculée par référence à l’indice brut …… (ou au maximum sur l’indice brut ……) du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Adopté à ………….. des membres présents**

Fait à ........................., le ..../..../....

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible)

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.